



FRAIS KILOMETRIQUES 2023/2024

Défraiements

Le comité incite fortement les tireurs à se regrouper pour utiliser un même véhicule.
Les engagements seront toujours payés par le club.

Championnats de France :

Remboursement aux frais réels dans la limite maximale de **90 €** (quatre-vingt-dix euros) par jour.

Concernant les frais kilométriques (essence, péages) et après discussion, ils sont fixés à **20 cts** (vingt centimes) par kilomètre hors Alsace.

Championnats régionaux :

Pour les courtes distances (limites de l'Alsace au-delà de Colmar) ils seront de **11 cts** (onze centimes) par kilomètre.

Les nouveaux tarifs de défraiement sont votés à l'unanimité.

